

Conseiller/Conseillère en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat

27/28 avril & 4/5 mai 2026



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, de la nature et du paysage

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Wald, Natur und Landschaft

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Jardin/Suisse
Valais



Bureau des Métiers
Walliser Handwerkerverband

Descriptif de la formation

La volonté du Canton, des Communes et des particuliers de favoriser la biodiversité et de s'adapter aux changements climatiques est grandissante. Répondre à ces demandes nécessite de la part des professionnel·les des connaissances et des compétences d'accompagnement spécifiques.

Cette formation de 4 jours apporte les bases nécessaires pour aménager et entretenir des espaces extérieurs favorables à la biodiversité et capables de participer à l'adaptation aux changements climatiques.

Orientée vers la pratique et le partage d'expériences entre participant·es et intervenant·es, elle abordera différentes thématiques permettant de comprendre les enjeux actuels de la biodiversité et de faire le lien avec les types d'aménagements pouvant être proposés.



« J'ai eu le plaisir de suivre la formation sur la biodiversité en Valais, et j'en ressors enrichi et inspiré. Le contenu était à la fois clair, pertinent et très bien documenté. J'ai particulièrement apprécié la combinaison des cours théoriques, d'exemples concrets locaux et de sorties sur le terrain. Cela m'a permis de mieux comprendre les enjeux spécifiques à notre région et d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre. »

Gildas Houdou, Arbre & Co Sàrl

Objectifs de la formation

Les participant·es :

- ❖ comprennent les liens entre la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques
- ❖ sont capables de reconnaître les potentiels d'amélioration en faveur de la biodiversité et du climat, ainsi que de planifier, mettre en œuvre et évaluer des mesures avec succès
- ❖ connaissent les types d'aménagements et les pratiques d'entretiens favorables à la biodiversité, et ceci notamment dans le contexte valaisan
- ❖ sont conscient·es de leur rôle et de leurs responsabilités en tant que paysagistes ou employé·es communaux dans la création de plus-values pour la biodiversité, l'humain et le territoire
- ❖ disposent d'arguments solides pour convaincre de mettre en place des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité
- ❖ connaissent les outils d'aide existants qui permettent d'approfondir les spécificités de la biodiversité au niveau du Valais
- ❖ se familiarisent avec les bases légales en vigueur ou à venir (via les nouveaux RCCZ notamment)

Public-cible

- Employé·es d'entreprises de paysagistes ou d'architectes-paysagistes actifs en Valais
- Employé·es communaux travaillant dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts

Validation des acquis et reconnaissance

Pour obtenir le titre professionnel de « **Conseiller/Conseillère en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat** », les personnes doivent avoir assisté aux quatre journées de la formation et réussi l'examen final (un écrit de 45 minutes et un oral de 45 minutes).

Elles recevront un certificat et apparaîtront sur la liste officielle publiée par le SFNP sur le site internet du Canton.

PROGRAMME

Formation de 4 jours

En général, les journées de cours commencent à 8h et se terminent à 17h. Les matinées seront dévolues aux aspects théoriques et les après-midis se dérouleront sur le terrain.

Jour 1 : Lundi 27 avril 2026

- Importance de la biodiversité et liens avec l'adaptation aux changements climatiques (principes de base, espèces et milieux, prestations écosystémiques, ville éponge, îlots de chaleur, biodiversité en zone à bâtir, pédologie, gestion de l'eau)
- Plantation et entretien des arbres (principes et contraintes, gestion et entretien des arbres et fruitiers)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 2 : Mardi 28 avril 2026

- Communication (principes de base de la communication, introduction aux changements de comportements, comment sensibiliser et convaincre)
- Connaissance des espèces : plantes indigènes et organismes vivants envahissants (connaissance et moyens de lutte)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 3 : Lundi 4 mai 2026

- Dispositions réglementaires (lois, règlements communaux des constructions et des zones) et subventions cantonales et communales
- Aménagements favorables à la biodiversité et au climat et entretien (étang, prairies naturelles, haies vives, petites structures pour la faune)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 4 : Mardi 5 mai 2026

- Entretien différencié des espaces verts (principes fondamentaux, reconnaissance des différents milieux, étude des utilisations et fréquentations)
- Cas pratiques et visite de terrain

La date des examens finaux sera communiquée aux participantes et participants ultérieurement.

Informations diverses

Intervenant·es

- Collaborateurs et collaboratrices du bureau Drosera Ecologie Appliquée SA
- Mathias Bender, Jardin Suisse VS
- Gildas Houdou, Arbre & Co Sarl
- Dick Morgan, Chef jardinier, Ville de Sion
- Collaborateur/collaboratrice du Service des forêts, de la nature et du paysage
- Mathias Sauthier, Responsable de la filière paysagiste, Service de l'agriculture
- Valérie Hill, Bureau Green Minded
- Collaborateurs/collaboratrices de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)

Conditions d'admission

Pour les entreprises :

- Formation d'horticulteur·trice paysagiste CFC ou AFP
- Biologistes, architectes paysagistes ou ingénieur·es en environnement avec expérience dans le domaine des aménagements extérieurs
- Autres formations avec expérience(s) dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts

Pour les communes :

- Expériences dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts communaux

L'admission à la formation se fait sur dossier de candidature. Les participantes et participants doivent remplir les conditions d'admission ci-dessus et justifier leur expérience dans les domaines de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts.

Inscription en ligne

www.bmformation.ch

Lieu

Ecole d'agriculture du Valais,
Av. Maurice-Troillet 260 - 1951 Châteauneuf-Sion

Financement

Fr. 1'200.00

(Fr. 1'000.00 la formation + Fr. 200.00 les examens)
Repas de midi inclus

Pour les membres de Jardin Suisse Valais, le coût de l'examen sera remboursé une fois ce dernier réussi.

Nombre de participant·es

Max. 20 personnes

Personne de contact

Mme Céline Mayor, FDDM
celine.mayor@fddm.vs.ch



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Bureau des Métiers
Walliser Handwerkerverband

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, de la nature et du paysage

Departement für Mobilität, Raumdevelopment und Umwelt
Dienststelle für Wald, Natur und Landschaft



Jardin Suisse
Valais



Stadtgemeinde
Brig-Glis